

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770264600019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COULOMMIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	51
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	52
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	53
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	60
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	Valeurs
Population totale	1532
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	692392.00
	Valeurs
	Informations financières – ratios
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	800.99
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	919.13
3 Dépenses d'équipement brut / population	268.09
4 Encours de dette / population (2) (3)	1072.84
5 DGF / population	73.8
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54.75
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92.12
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29.17
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	116.72
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
- Investissement : %

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont budgétaires Délibération n°2022100404 du 14/10/2022 (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N° ... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
TOTAL DU BUDGET	1 009 828,82	1 454 421,14
Investissement	186 190,00	351 672,86 (3)
Fonctionnement	823 638,82	1 102 748,28 (4)

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	99 027,26	III + IV
Investissement	99 027,26	III
Fonctionnement	0,00	IV

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) / (5)		
TOTAL	A1 + B1	425 357,42
Investissement	A2 + B2	-46 166,30
Fonctionnement	A3 + B3	471 523,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 99 027,26
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	53 981,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	41 601,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 444,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 45 963,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		45 963,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	
		VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		1 232 901,00	1 364 797,50
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
		99 027,26	45 963,00
	(si solde négatif)	78 832,24	
	=		
	Total de la section d'investissement (2)	1 410 760,50	1 410 760,50
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		1 730 919,47	1 554 727,00
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
		0,00	0,00
	(si déficit)	0,00	(si excédent)
	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 730 919,47	1 730 919,47
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 141 679,97	3 141 679,97

- (1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
- Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé			B1
	TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020		0,00
	TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II B2
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES			
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	13 008,32	53 981,40	121 797,07	121 797,07	175 778,47
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	223 198,49	41 601,86	340 931,17	340 931,17	382 533,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	3 444,00	676 321,76	676 321,76	679 765,76
Total des dépenses d'équipement		236 206,81	99 027,26	1 139 050,00	1 139 050,00	1 238 077,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 828,90	0,00	90 851,00	90 851,00	90 851,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		63 828,90	0,00	90 851,00	90 851,00	90 851,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		300 035,71	99 027,26	1 229 901,00	1 229 901,00	1 328 928,26

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	54 758,19		3 000,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		54 758,19		3 000,00	3 000,00	3 000,00

TOTAL	354 793,90	99 027,26	1 232 901,00	1 232 901,00	1 331 928,26
				+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		78 832,24
				=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 410 760,50

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	41 337,00	0,00	328 315,00	328 315,00	328 315,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		41 337,00	0,00	528 315,00	528 315,00	528 315,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 394,51	0,00	139 199,00	139 199,00	139 199,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	194 536,83	0,00	131 896,50	131 896,50	131 896,50
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	45 963,00	183 599,00	183 599,00	229 562,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	97 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes financières		439 931,34	45 963,00	457 494,50	457 494,50	503 457,50
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		481 268,34	45 963,00	985 809,50	985 809,50	1 031 772,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	270 725,64		371 583,00	371 583,00	371 583,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 463,37		7 405,00	7 405,00	7 405,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		277 189,01		378 988,00	378 988,00	378 988,00

TOTAL	758 457,35	45 963,00	1 364 797,50	1 364 797,50	1 410 760,50
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 410 760,50

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	375 988,00
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	236 620,00	0,00	334 974,47	334 974,47	334 974,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	461 500,00	0,00	756 426,00	756 426,00	756 426,00
014	Atténuations de produits	102 191,00	0,00	112 191,00	112 191,00	112 191,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	42 987,33	0,00	133 510,00	133 510,00	133 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		843 298,33	0,00	1 337 101,47	1 337 101,47	1 337 101,47
66	Charges financières	11 068,65	0,00	14 630,00	14 630,00	14 630,00
67	Charges spécifiques (3)	120,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		854 486,98	0,00	1 351 931,47	1 351 931,47	1 351 931,47

023	Virement à la section d'investissement (4)	270 725,64		371 583,00	371 583,00	371 583,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		7 405,00	7 405,00	7 405,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		270 725,64		378 988,00	378 988,00	378 988,00

TOTAL	1 125 212,62	0,00	1 730 919,47	1 730 919,47	1 730 919,47
+					
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00		
=					

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 730 919,47
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	79 360,00	79 360,00	79 360,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 869,00	0,00	228 606,00	228 606,00	228 606,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	184 275,00	0,00	184 275,00	184 275,00	184 275,00
731	Fiscalité locale	782 172,27	0,00	794 000,00	794 000,00	794 000,00
74	Dotations et participations (3)	75 543,86	0,00	219 022,00	219 022,00	219 022,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 950,00	0,00	46 454,00	46 454,00	46 454,00
Total des recettes de gestion courante		1 167 810,13	0,00	1 551 717,00	1 551 717,00	1 551 717,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 167 820,13	0,00	1 551 727,00	1 551 727,00	1 551 727,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

TOTAL	1 167 820,13	0,00	1 554 727,00	1 554 727,00	1 554 727,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	176 192,47
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 730 919,47
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	375 988,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 851,00	0,00	90 851,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	175 778,47	0,00	175 778,47
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	382 533,03	3 000,00	385 533,03
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	679 765,76	0,00	679 765,76
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 328 928,26	3 000,00	1 331 928,26
		+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		78 832,24
		=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 410 760,50

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	334 974,47		334 974,47
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	756 426,00		756 426,00
014 Atténuations de produits	112 191,00		112 191,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	133 510,00	0,00	133 510,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	14 630,00	0,00	14 630,00
67 Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 405,00	7 405,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		371 583,00	371 583,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 351 931,47	378 988,00	1 730 919,47
		+	
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
		=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 730 919,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	139 199,00	0,00	139 199,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	557 877,00	0,00	557 877,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		6 464,00	6 464,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		941,00	941,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		371 583,00	371 583,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	2 800,00		2 800,00
Recettes d'investissement – Total	899 876,00	378 988,00	1 278 864,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	131 896,50
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 410 760,50
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	79 360,00		79 360,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	228 606,00		228 606,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		3 000,00	3 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,00		184 275,00
731 Fiscalité locale	794 000,00		794 000,00
74 Dotations et participations (8)	219 022,00		219 022,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	46 454,00	0,00	46 454,00
76 Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 551 727,00	3 000,00	1 554 727,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	176 192,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 730 919,47
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES							
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
				II	II		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	354 793,90	99 027,26	0,00	1 232 901,00	1 232 901,00	0,00	1 232 901,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 008,32	53 981,40	0,00	121 797,07	121 797,07	0,00	121 797,07
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	223 198,49	41 601,86	0,00	340 931,17	340 931,17	0,00	340 931,17
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 23:24)	0,00	3 444,00	0,00	676 321,76	676 321,76	0,00	676 321,76
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	236 206,81	99 027,26	0,00	1 139 050,00	1 139 050,00	0,00	1 139 050,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	63 828,90	0,00	90 851,00	90 851,00	90 851,00	90 851,00	90 851,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	63 828,90	0,00	0,00	90 851,00	90 851,00	0,00	90 851,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	300 035,71	99 027,26	0,00	1 229 901,00	1 229 901,00	0,00	1 229 901,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	54 758,19			3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00					0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	54 758,19			3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	78 832,24
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 410 760,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE – REVENUS

REVENUS

		REVENUS				
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II	III = I + II
TOTAL		563 920,52	45 963,00	1 232 901,00	1 232 901,00	1 278 864,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	41 337,00	0,00	328 315,00	328 315,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		41 337,00	0,00	528 315,00	528 315,00	528 315,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 394,51	0,00	139 199,00	139 199,00	139 199,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	45 963,00	183 599,00	183 599,00	229 562,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	97 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes financières		245 394,51	45 963,00	325 598,00	325 598,00	371 561,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		286 731,51	45 963,00	853 913,00	853 913,00	899 876,00
021	Virement de la section de fonctionnement	270 725,64		371 583,00	371 583,00	371 583,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 463,37		7 405,00	7 405,00	7 405,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		277 189,01		378 988,00	378 988,00	378 988,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						131 896,50
Total des recettes d'investissement cumulées						1 410 760,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II		III = I + II	
TOTAL	354 793,90	99 027,26	0,00	1 232 901,00	0,00	1 232 901,00	1 331 928,26
0118 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 008,32	53 981,40	0,00	121 797,07	121 797,07	0,00	175 778,47
202 Frais réalisation documents urbanisme	2 000,00	0,00		36 323,33	0,00	36 323,33	36 323,33
203 Frais d'études, recherche, développement	0,00	53 561,40		85 473,74	85 473,74	0,00	139 035,14
2051 Concessions, droits similaires	11 008,32	420,00		0,00	0,00	0,00	420,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	223 198,49	41 601,86	0,00	340 931,17	340 931,17	0,00	382 533,03
2111 Terrains nus	8 764,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2112 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
2131 Bâtiments publics	0,00	0,00		74 107,94	74 107,94	0,00	74 107,94
2132 Bâtiments privés	0,00	0,00		6 425,44	6 425,44	0,00	6 425,44
2138 Autres constructions	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	183 780,00	0,00		26 900,00	26 900,00	0,00	26 900,00
2152 Installations de voirie	2 451,49	1 607,16		49 160,40	49 160,40	0,00	49 160,40
2157 Matériel et outillage technique	0,00	0,00		1 699,99	1 699,99	0,00	1 699,99
2158 Autres inst..matériel.outil. techniques	4 500,00	15 867,84		146 063,16	146 063,16	0,00	146 063,16
2183 Matériel informatique	1 045,00	0,00		17 018,87	17 018,87	0,00	17 018,87
2184 Matériel de bureau et mobilier	0,00	799,00		5 006,76	5 006,76	0,00	5 006,76
2188 Autres immobilisations corporelles	20 158,00	23 327,86		3 548,61	3 548,61	0,00	3 548,61
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 444,00		676 321,76	676 321,76	0,00	676 321,76
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 444,00		676 321,76	676 321,76	0,00	676 321,76
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	236 206,81	99 027,26	0,00	1 139 050,00	1 139 050,00	0,00	1 238 077,26

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir était l-B pour le contenu du huitième précédent

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

ପ୍ରକାଶକ ପତ୍ର ପାତା ମାତ୍ରାଙ୍କ ପାତା ମାତ୍ରାଙ୍କ

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre

(1) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (b), chapitre 227 « produits des cotisations à

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (§I 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		563 920,52	I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	45 963,00	1 232 901,00	1 232 901,00	1 278 864,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	41 337,00	0,00	328 315,00	328 315,00	328 315,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	19 125,00	19 125,00	19 125,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	241 622,00	241 622,00	241 622,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	0,00	47 568,00	47 568,00	47 568,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		41 337,00	0,00	528 315,00	528 315,00	528 315,00
10.	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 394,51	0,00	139 199,00	139 199,00	139 199,00
10222	FCTVA	133 394,51	0,00	42 912,00	42 912,00	42 912,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	0,00	96 287,00	96 287,00	96 287,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	45 963,00	183 599,00	183 599,00	229 562,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	45 963,00	183 599,00	183 599,00	229 562,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	97 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes financières		245 394,51	45 963,00	325 593,00	325 593,00	371 561,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		286 731,51	45 963,00	853 913,00	853 913,00	899 376,00
021	Virement de la section de fonctionnement	270 725,64		371 583,00	371 583,00	371 583,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 463,37		7 405,00	7 405,00	7 405,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	6 463,37		6 464,00	6 464,00	6 464,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00		941,00	941,00	941,00

MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - Mairie de Lumigny-Nesles-Ormeaux - BP - 2023

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	1		1	1 = 1 + 11 0,00
	Total des recettes d'ordre	277 189,01			378 988,00		378 988,00

- (1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 125 212,62	0,00	1 730 919,47	1 730 919,47	0,00	1 730 919,47	1 730 919,47
011	Charges à caractère général (3)	236 620,00	0,00	334 974,47	334 974,47	0,00	334 974,47	334 974,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	461 500,00	0,00	756 426,00	756 426,00		756 426,00	756 426,00
014	Atténuations de produits	102 191,00	0,00	112 191,00	112 191,00		112 191,00	112 191,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	42 987,33	0,00	133 510,00	133 510,00	0,00	133 510,00	133 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	843 298,33	0,00	1 337 101,47	1 337 101,47	0,00	1 337 101,47	1 337 101,47
66	Charges financières	11 068,65	0,00	14 630,00	14 630,00		14 630,00	14 630,00
67	Charges spécifiques (3)	120,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
	Total des dépenses financières	11 188,65	0,00	14 830,00	14 830,00	0,00	14 830,00	14 830,00
	Total des dépenses réelles	854 486,98	0,00	1 351 931,47	1 351 931,47	0,00	1 351 931,47	1 351 931,47
023	Virement à la section d'investissement	270 725,64		371 583,00	371 583,00		371 583,00	371 583,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		7 405,00	7 405,00		7 405,00	7 405,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	270 725,64		378 988,00	378 988,00	0,00	378 988,00	378 988,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 730 919,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voie du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	-----	---

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 167 820,13	0,00	1 554 727,00	1 554 727,00	79 360,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	79 360,00	79 360,00	79 360,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 869,00	0,00	228 606,00	228 606,00	228 606,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,00	0,00	184 275,00	184 275,00	184 275,00
731	Fiscalité locale	782 172,27	0,00	794 000,00	794 000,00	794 000,00
74	Dotations et participations (2)	75 543,86	0,00	219 022,00	219 022,00	219 022,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	7 950,00	0,00	46 454,00	46 454,00	46 454,00
	Total des recettes de gestion des services	1 167 810,13	0,00	1 551 717,00	1 551 717,00	1 551 717,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00		0,00
	Total des recettes financières	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	Total des recettes réelles	1 167 820,13	0,00	1 551 727,00	1 551 727,00	1 551 727,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	176 192,47
Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 730 919,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF-042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

III

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
	TOTAL	1 125 212,62	0,00	0,00	1 730 919,47	1 730 919,47	0,00	1 730 919,47	1 730 919,47
011	Charges à caractère général (4)	236 620,00	0,00	0,00	334 974,47	334 974,47	0,00	334 974,47	334 974,47
60611	Eau et assainissement	4 650,00	0,00	4 510,47	4 510,47	0,00	4 510,47	4 510,47	4 510,47
60612	Énergie - Électricité	28 500,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60621	Combustibles	16 500,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
60623	Alimentation	2 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 900,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	0,00	6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
613	Locations	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien terrains	6 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	32 420,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	7 664,00	7 664,00	0,00	7 664,00	7 664,00	7 664,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	26 700,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6168	Autres primes d'assurance	12 500,00	0,00	12 600,00	12 600,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
618	Divers	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00

MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 250,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	461 500,00	0,00	756 426,00	756 426,00	0,00	756 426,00	756 426,00	756 426,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	14 510,00	14 510,00	0,00	14 510,00	14 510,00	14 510,00
6411	Personnel titulaire	370 000,00	0,00	388 158,32	388 158,32	0,00	388 158,32	388 158,32	388 158,32
6413	Personnel non titulaire	80 000,00	0,00	95 428,60	95 428,60	0,00	95 428,60	95 428,60	95 428,60
6415	Congés payés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6416	Autres emplois aidés	6 500,00	0,00	14 674,74	14 674,74	0,00	14 674,74	14 674,74	14 674,74
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	224 854,90	224 854,90	0,00	224 854,90	224 854,90	224 854,90
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00	16 299,44	16 299,44	0,00	16 299,44	16 299,44	16 299,44
014	Atténuations de produits	102 191,00	0,00	112 191,00	112 191,00	0,00	112 191,00	112 191,00	112 191,00
739221	FNGIR	102 191,00	0,00	102 191,00	102 191,00	0,00	102 191,00	102 191,00	102 191,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	42 987,33	0,00	0,00	133 510,00	133 510,00	0,00	133 510,00	133 510,00
6518	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00	2 250,00
65315	Formation	0,00	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
6542	Créances éteintes	14 022,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	28 965,02	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
65748	Subv./fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	35 600,00	35 600,00	0,00	35 600,00	35 600,00	35 600,00
65818	Autres	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	843 298,33	0,00	0,00	1 337 101,47	1 337 101,47	0,00	1 337 101,47	1 337 101,47
66	Charges financières	11 068,65	0,00		14 630,00	14 630,00		14 630,00	14 630,00
661111	Intérêts réglés à l'échéance	11 068,65	0,00		14 630,00	14 630,00		14 630,00	14 630,00
67	Charges spécifiques (4)	120,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	120,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00				
	Total des charges financières et spécifiques	11 188,65	0,00	0,00	14 830,00	14 830,00	0,00	14 830,00	14 830,00
	Total des dépenses réelles	854 486,98	0,00	0,00	1 351 931,47	1 351 931,47	0,00	1 351 931,47	1 351 931,47
023	Virement à la section d'investissement	270 725,64			371 583,00	371 583,00		371 583,00	371 583,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			7 405,00	7 405,00		7 405,00	7 405,00
681	Dat. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			7 405,00	7 405,00		7 405,00	7 405,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	270 725,64			378 988,00	378 988,00		378 988,00	378 988,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = R/040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	1 167 820,13	0,00	1 554 727,00	1 554 727,00		
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	79 360,00	79 360,00	79 360,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	0,00	79 360,00	79 360,00	79 360,00	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 869,00	0,00	228 606,00	228 606,00	228 606,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00	
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	21 700,00	21 700,00	21 700,00	
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	111 589,00	0,00	204 126,00	204 126,00	204 126,00	
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	280,00	0,00	280,00	280,00	280,00	
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,00	0,00	184 275,00	184 275,00	184 275,00	
73211	Attribution de compensation	184 275,00	0,00	184 275,00	184 275,00	184 275,00	
731	Fiscalité locale	782 172,27	0,00	794 000,00	794 000,00	794 000,00	
73111	Impôts directs locaux	782 172,27	0,00	794 000,00	794 000,00	794 000,00	
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	75 543,86	0,00	219 022,00	219 022,00	219 022,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	112 000,00	
741121	DSR des communes	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
741127	DNP des communes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
744	FCTVA	1 520,00	0,00	3 022,00	3 022,00	3 022,00	
74718	Autres participations Etat	2 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participation départements	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participation Autres organismes	7 200,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	49 106,86	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	
74834	Etat-Compens exonération taxe habitation	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 950,00	0,00	46 454,00	46 454,00	46 454,00	
752	Revenus des immeubles	7 100,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	
7588	Autres produits divers gestion courante	850,00	0,00	39 954,00	39 954,00	39 954,00	
	Total des recettes de gestion des services	1 167 810,13	0,00	1 551 717,00	1 551 717,00	1 551 717,00	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 167 820,13	0,00	1 551 727,00	1 551 727,00	1 551 727,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
72	Production immobilisée	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
7761	Définitions sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
											Taux initial	Taux final					
163 Emprunts obligataires (Total)																	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)																	
1088043	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/03/2008	01/04/2008	93 000,00	V			0,000	0,000	Euro	A	X				A-1	
1142728	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	01/04/2020	01/06/2020	150 000,00	F	-			1,070	1,070	Euro	T	X			A-1	
1615566	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	30/08/2022	30/10/2022	40 680,00	F	-			0,870	0,870	Euro	A	X			A-1	
1615568	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	30/08/2022	30/10/2022	12 960,00	F	-			0,870	0,870	Euro	A	X			A-1	
34363	PROCILIA SEINE ET MARNE	09/09/2008	09/10/2008	70 000,00	F	-			1,000	1,000	Euro	A	X			A-1	
620003	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	24/05/2017	24/10/2017	255 000,00	F	-			1,980	1,980	Euro	T	X			A-1	
887,2100355	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	01/06/2021	20/09/2021	30 000,00	F	-			0,000	0,000	Euro	S	P			A-1	
MIN207295EUR/0211346/001	DEXIA CREDIT LOCAL	14/11/2002	01/01/2005	280 000,00	F	-			5,210	5,210	Euro	A	X			A-1	
MON287460EUR/0285503/001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/02/2010	01/04/2010	150 000,00	F	-			4,200	4,200	Euro	A	X			A-1	
1643 Emprunts en devises (total)								0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00									
165 Dépôts et cautionnements rogus (Total)									0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)									0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)									0,00								

MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Caté- gorie d'em- prunt (8)
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuel	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00					
1687 Autres dettes (total)				0,00					
Total général				1 081 640,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la typologie de la circulaire IOCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avariances prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

							IV
							B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Nature	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
								Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			0,00		535 676,94					9 807,29	0,00
1641 Emprunts en euros (total)			0,00		535 676,94					73 581,29	0,00
1088043			0,00	A-1	44 585,42	8,99	V	0,00	4 179,98	647,21	0,00
1142278			0,00	A-1	131 226,03	17,08	F	-	1 070	6 964,84	1 376,24
1615566			0,00	A-1	35 018,50	5,50	F	-	0,870	5 710,76	304,66
1615568			0,00	A-1	11 156,33	5,50	F	-	0,870	819,36	97,06
34363			0,00	A-1	30 104,28	10,52	F	-	1,000	2 877,44	301,04
620003			0,00	A-1	197 484,85	14,47	F	-	1,980	11 647,72	3 824,08
887 721 00355			0,00	A-1	18 750,00	2,39	F	-	0,000	7 500,00	0,00
MIN207205EUR/0211346/001			0,00	A-1	42 398,00	1,66	F	-	5,210	20 660,78	2 208,93
MON267460EUR/0285503/001			0,00	A-1	24 953,53	1,92	F	-	4,200	12 220,41	1 048,07
1643 Emprunts en devises (total)			0,00		0,00					0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)			0,00		0,00					0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00		0,00					0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00		0,00					0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00					0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00		0,00					0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00					0,00	0,00

MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice
				Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)								
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00
Total général		0,00		535 676,94			73 581,29	9 807,29
								3 331,99

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC31015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à réchéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	IV B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	9 100,00 535 676,94	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					0 0,00 0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE	
						E = C - D	
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	941,00		941,00	1 882,00	0,00	1 882,00	
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	941,00	06/04/2023	941,00	1 882,00	0,00	1 882,00	
crédences douteuses	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers							
Total des provisions budgétaires	941,00		941,00	1 882,00	0,00	1 882,00	

MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - BP - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	941,00		941,00	1 882,00	0,00	1 882,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS	

B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
créances douteuses		1 882,00	0	941,00	941,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)
	TOTAL			0,00	0,00
					0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)
	TOTAL			0,00	0,00
					0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	INVESTISSEMENT (total)	
						4 500,00	
65748			CHOEUR A COEUR	Association	75,00		
65748			ASSOC ECOLES LNO	Association	400,00		
65748			RUGBY CLUB LNO	Association	1 200,00		
65748			TENNIS CLUB LNO	Association	400,00		
65748			MOUVEMENT VIE LIBRE	Association	150,00		
65748			ROZAY EN BRIE	Association			
65748			LE NESLES BIKE WEEK	Association			
65748			HISTOIRE ET PATRIMOINE	Association			
65748			DE LNO	Association			
65748			COMITE DES FETES	Association			
65748			CLUB DES ANCIENS	Association			
65748			FNACA	Association			
65748			JEUNES SAPEURS	Association			
65748			POMPIERS	Association			
65748			ANCIENS COMBATTANTS PG	Association			
					50,00		

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		IV	
		B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
Agent spé ppl de 2ème classe des écoles, mater	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
Adjoint territorial d'animation ppl de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint territorial d'animation ppl de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint territorial d'animation stagiaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (K)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLIOS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	1,00	14,00	13,00	0,00
						13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques • quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

IV – ANNEXES				V	
				B9	

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	Fondement du contrat (4)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				27 944,66	
Adjoint administratif	C	ADM	374	5 929,53	CDD
Adjoint technique	C	TECH	358	2 934,96	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	3 864,36	CDD
Adjoint technique	C	TECH	370	5 886,18	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	354	3 815,45	A contrat avenir
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	361	5 514,18	332-23-1°
TOTAL GENERAL				27 944,66	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP).

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixe par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-15 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-1 : Justifiée par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-2 : Justifiée par la nature des fonctions, sous réserve que les agents recrutés regroupent moins de 15 000 habitants.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes, de moins de 1 000 habitants, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent. Peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il concerne rempli ayant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	90 851,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	90 851,00	90 851,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 851,00	90 851,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	90 851,00	99 027,26	78 832,24	268 710,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	IV
	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	704 586,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	322 798,00	322 798,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	42 912,00	42 912,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	96 287,00	96 287,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	183 599,00	183 599,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	381 788,00	381 788,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	6 464,00	6 464,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	941,00	941,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 800,00	2 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	371 583,00	371 583,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	704 586,00	45 963,00	0,00	131 896,50	882 445,50

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lollissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV – ANNEXES					D3	IV	
	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB	1 415 000,00	7,18		48,78 %	0,00	690 237,00	7,18
TFPNB	193 900,00	7,47		78,14 %	0,00	151 513,46	7,47
CFE	0,00	0,00		0,00 %	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - BP - 2023	

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions 0

Date de convocation : 03/04/2023

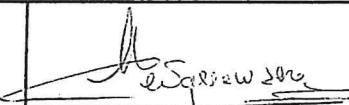
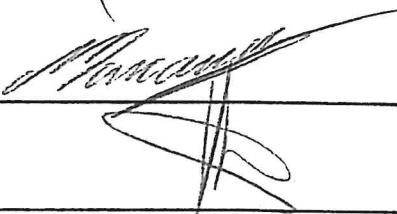
Présenté par Le Maire, Mme Pascale LEVAILLANT (1),

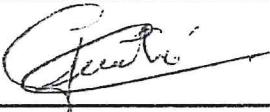
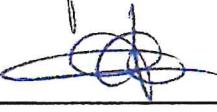
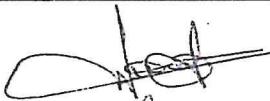
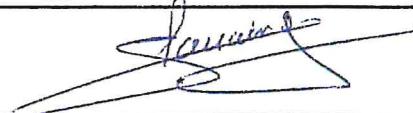
A Lumigny Nesles Ormeaux, le 07/04/2023

Délibéré par Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Lumigny Nesles Ormeaux, le 07/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

DEVARREWAERE Dominique	
BOUCAUD Nicolas	
TOSI Mari-Pierre	
COLIN Kévin	
SANSON Laure	
BELLART Sébastien	
LEBARS Catherine	
OLIVER Patrick	
JOVENE Karen	
BARRAL Johnny	
BOYER Emmanuelle	

L'HERROU Mireille	
GUETRE Jacqueline	
LEVAILLANT Pascale	
PROU Cindy	
BOUVELE Daniel	
CHASSAING Stéphane	
YOESLE Mireille	
MINGOT Guy	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A Lumigny Nesles Ormeaux, le 12/04/2023 12/04/23 12/04/23



- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant Le Conseil Municipal